



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Réforme Barrette : les gestionnaires inquiets pour la population

Longueuil, le 26 septembre 2014 — L'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) est d'avis que le gouvernement est sur le point de créer des structures gigantesques, lourdes et plutôt inefficaces qui éloigneront les soins et les services de la population. Lorsque le gouvernement affirme qu'il y aura « moins de bureaucratie », un terme à la mode ces temps-ci et dont les gestionnaires font les frais, et qu'il y aura « plus de soins », la preuve reste à faire à l'intérieur de ces établissements titanesques.

Il y a 10 ans, on souhaitait alléger les structures avec la création des CSSS, un projet de Philippe Couillard. Ce travail n'est même pas encore terminé qu'une nouvelle réforme sollicitera l'énergie de tout le réseau déjà à bout de souffle, alors que celui-ci devrait plutôt se concentrer sur sa mission première : l'accès aux soins et services à la population, ce dont il n'est pas question dans le projet de loi 10.

« Peu importe le nombre de gestionnaires dans le réseau, lorsqu'ils sont accaparés à mettre en œuvre une réforme, c'est là que la gestion n'est pas au service de la population » soutient le président-directeur général par intérim, M. Yves Bolduc. « La réduction de structures est un principe louable, mais il faut que les résultats soient au rendez-vous pour la population et celle-ci ne semble pas faire partie des considérations de la réforme de M. Barrette », ajoute-t-il.

L'AGESSS se dit également inquiète de la place qui reviendra aux services sociaux dans ces mégastructures. « Nous prendrons le temps de bien analyser ce projet de loi, mais jusqu'à maintenant il est très peu question des services sociaux, le parent pauvre du réseau de la santé et des services sociaux », s'inquiète M. Bolduc.

Il va s'en dire que bon nombre de décisions reviendront de toute façon au ministre Barrette, qui s'offre tous les pouvoirs par son projet de loi 10, allant de la nomination des membres des conseils d'administration jusqu'au droit d'intervenir dans la microgestion des établissements. « On dit vouloir décentraliser la gestion du réseau or, on centralise tout vers le haut », fait remarquer Yves Bolduc.

« Actuellement, nous souhaitons conseiller nos membres en leur disant de ne pas prendre de décision hâtive quant à leur avenir. L'AGESSS utilisera dans les prochains jours et les prochaines semaines des modes de communication efficaces pour leur transmettre toute l'information nécessaire », rassure le président-directeur général par intérim.

L'AGESSS représente, fait la promotion et défend les intérêts et les droits de ses 7300 membres, gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de ses 1000 membres retraités. Créée en 1970, elle contribue au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion.

- 30 -

Pour information :

Sophie Beauregard
Consultante en communication
Tél. : 450-651-6000, poste 2024
sbeauregard@agesss.qc.ca

Source :

Yves Bolduc
Président-directeur général par intérim
AGESSS
Tél. : 450 651-6000, poste 2022
direction@agesss.qc.ca